

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil académique (CAC)

Séance du 09 juin 2022

1. Le Conseil Académique a émis un avis favorable concernant :

- ❑ La demande de domiciliation de l'association étudiante : « Les Universitaires de la Filière Fruits Et Légumes » (UNIFFEL)
- ❑ La demande de domiciliation de l'association étudiante : « Union Nationale Inter-universitaire » (UNI Avignon)
- ❑ La demande de domiciliation de l'association étudiante : « Au-delà du Plateau »
- ❑ Évaluation par le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) : avis sur le rapport d'auto-évaluation de l'établissement et ses annexes (2018/2023)
- ❑ Évaluation par le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) : avis sur la note d'orientations stratégiques de l'établissement pour le contrat à venir (2024/2028)

2. Le Conseil Académique a approuvé :

- ❑ Le procès-verbal du CAC en formation plénière : séance du 02 décembre 2021
- ❑ Le procès-verbal du CAC en formation plénière : séance du 27 janvier 2022
- ❑ La délivrance du diplôme d'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), spécialité « Sciences Économiques »

A noter : l'ensemble des documents sera prochainement consultable sur la plateforme e-Doc de l'Université dans la rubrique Gouvernance – Conseil académique en formation plénière.

Fait à Avignon, le 10 juin 2022



Direction
des Affaires Générales
et de l'Aide au Pilotage

Service des affaires générales et institutionnelles

CAMPUS HANNAH ARENDT

74 rue Louis Pasteur
84 000 Avignon
+ 33(0)4 90 16 25 25
president@univ-avignon.fr